

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Maire de la Commune de VILLERS SAINT MARTIN,
 Pour votre information, j'assurer une permanence les 1er Samedi de chaque mois à mon bureau
 situé en Mairie.

Toutefois, en cas d'empêchement ou d'impossibilité d'assurer cette mission, je reporte
 systématiquement cette permanence au 2ème Samedi du Mois,

Je ne manquerai pas de vous informer sur cet éventuel changement de planning,
 Par affichage en Mairie.

Calendrier des Permanences 2024

Mois de JANVIER	Mois de FEVRIER	Mois de MARS	Mois de AVRIL
samedi 6 janvier 2024	samedi 3 février 2024	samedi 2 mars 2024	samedi 6 avril 2024
Mois de MAI	Mois de JUIN	Mois de JUILLET	Mois de AOUT
samedi 4 mai 2024	samedi 1 juin 2024	samedi 6 juillet 2024	samedi 3 août 2024
Mois de SEPTEMBRE	Mois de OCTOBRE	Mois de NOVEMBRE	Mois de DECEMBRE
samedi 7 septembre 2024	samedi 5 octobre 2024	Samedi 2 novembre 2024	samedi 7 décembre 2024

Toute personne désirant me rencontrer, lors de ces permanences, peuvent s'y présenter
 spontanément et sans obligation de me prévenir auparavant,

Je reste à votre écoute, en dehors de ces permanences à mon bureau au 1 Chemin des Prés
 Tél. 03 81 84 23 38 ou Mobile 06 81 16 71 33 ou christian.retornaz@wanadoo.fr, ou
christian.retornaz@free.fr